

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

10N° 4461 VENDREDI 10 MARS 2023

MINES

Explosion de la production du cobalt

Le rapport annuel de la société londonienne de négoce Darton Commodities a confirmé, le 7 mars, la plus forte augmentation de l'offre du cobalt en 2022. Les derniers chiffres du cobalt indiquent une véritable hausse de l'offre, à la suite de l'explosion de la production en République démocratique du Congo (RDC) et en Indonésie. L'offre de cobalt est passée à 187 060 tonnes l'année dernière, soit une hausse de l'ordre de 23 %.

Page 2



L'offre de cobalt en augmentation exponentielle en RDC

JOURNÉE DU 8 MARS

Félix Tshisekedi annonce la création d'un fonds pour la promotion des droits des femmes



Célébration au Palais du peuple de la Journée internationale des droits des femmes

Plus de cinq mille femmes représentant différentes couches sociales et corps de métier sont allées à la rencontre du président Félix Tshisekedi, à l'occasion de la célébration, le 8 mars, de la Journée internationale des droits des femmes. Dans leurs interventions, elles ont condamné l'agression de la RDC par le Rwanda, dont la femme congolaise est une des premières victimes innocentes.

Page 3

PRISON CENTRALE MAKALA

La FBCP fustige des décès quotidiens

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) note que, malgré la présence de la nourriture et des médicaments dans les dépôts, l'étouffement lié à la surpopulation continue à causer

des morts à la prison centrale de Makala. Elle a dénombré deux morts dans la nuit du 8 au 9 mars au pavillon 11 A de l'ex-prison centrale de Makala.

Page 4

CAF-C2

Mazembe battu par Monastir, Lupopo rate devant Al-Akhdar



Issama Mpeko et Mazembe battus par US Monastir à Tunis

Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi a été battu 0-1, le 8 mars, au stade Radès de Tunis par l'US Monastir de Tunisie, alignant déjà trois défaites de suite en phase des groupes en Coupe de la Confédération. Pour sa part, Lupopo a fait jeu égal d'un but partout avec Al Akhdar de la Libye aux Martyrs of february stadium de Benina (à 19 km de Benghazi).

Page 4

ÉDITORIAL

Nouvelle grille !

Le gouvernement envisage une nouvelle facturation de l'électricité en remplacement de la tarification appliquée à ce jour qui serait peu profitable au principal fournisseur d'énergie. La décision s'inscrit dans la perspective des investissements que devront réaliser les concessionnaires pour remettre en état les centrales hydroélectriques du Djoué, Moukoulou, Imboulou et Liouesso ainsi que la centrale à gaz de Djéno.

Si la politique des prix actuelle semble caduque pour les gestionnaires de ce secteur, la nouvelle grille tarifaire attendue vise à accroître la production nationale, garantir un meilleur accès à l'électricité et optimiser les performances techniques ainsi que la qualité de service fourni par Energie électrique du Congo. L'option de revoir à la hausse le coût du kilowattheure suppose cependant en amont une très nette amélioration de la qualité des services pour les consommateurs.

Parfois contraints de se cotiser pour l'achat d'un câble voire même d'un poteau électrique, les abonnés se considèrent souvent abusés par la récurrence des coupures d'électricité et des délestages auxquels s'ajoutent les pénalités imposées en raison d'un retard de paiement de facture 24 heures après la date échue.

Le projet d'augmentation du tarif d'électricité ne sera pas sans conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages qui constituent les deux tiers des clients. Quant à la nouvelle grille tarifaire, formulons le vœu de la voir s'étendre à une certaine catégorie de consommateurs qui sont exemptés de paiement de l'électricité.

Un aspect à prendre en compte si l'on veut réellement accroître ses recettes.

Le Courrier de Kinshasa

MARCHÉ

Explosion de la production du cobalt

Le rapport annuel de la société londonienne de négoce Darton Commodities a confirmé, le 7 mars, la plus forte augmentation de l'offre du cobalt en 2022. Deux pays ont alimenté principalement la tendance haussière enregistrée, en l'occurrence la République démocratique du Congo (RDC) et l'Indonésie.

Les derniers chiffres du cobalt indiquent une véritable hausse de l'offre, suite à l'explosion de la production en RDC et en Indonésie. Le cabinet spécialisé à l'origine de l'information confirme « la plus forte augmentation de l'offre en 2022 ». Restant toujours dans les chiffres, l'offre de cobalt est passée à 187 060 tonnes l'année dernière, soit une hausse de l'ordre de 23 %. Selon Darton Commodities, l'offre à la hausse « a effacé un important déficit observé en 2021 » et « laissé le marché dans l'un de ses plus gros excédents jamais enregistrés à la fin de l'année ». Par rapport aux pays producteurs, la poussée est essentiellement l'œuvre de deux pays miniers. Pour la RDC, qui produit environ 75 % de l'offre mondiale de cobalt, on a enregistré les plus fortes augmentations. Présentée comme une puissance émergente, l'Indonésie est bien positionnée pour la croissance rapide de son marché. Il convient d'insister sur le fait que l'essentiel de l'augmentation de l'offre de l'année dernière provient du secteur industriel à grande échelle. Toutefois, on a pu compter sur une bonne contribution des mineurs artisanaux, surtout au début de l'année.

Métal essentiel à la fabrication



des batteries pour véhicules électriques, le cobalt a connu paradoxalement un ralentissement, suite à la baisse de la demande du secteur de l'électronique. En effet, ce secteur passe aujourd'hui pour l'un des plus gros consommateurs du métal, au même titre que l'industrie automobile. Plusieurs rapports attestent de la hausse effective des ventes de véhicules électriques dans le cadre de la transition écologique mondiale. Cet emballement a contribué à alimenter une forte hausse des prix l'année dernière. Malheureusement, il y a eu un retournement de la tendance, avec une chute de plus de 60 % du

prix du cobalt par rapport à son pic de juin 2022. En outre, un autre facteur de déstabilisation du marché du cobalt est le conflit actuel entre la société chinoise CMOC et la Générale des carrières et des mines sur des redevances impayées. La conséquence est le blocage des exportations de la société productrice à la mi-juillet. Un blocage d'un énorme stock d'hydroxyde de cobalt semi-raffiné de la mine de Tenke Fungurume. A cela, il faut ajouter aussi des sous-approvisionnements causés par des conditions de travail dangereuses dans le secteur minier informel en RDC.

Laurent Essolomwa

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU 8 MARS

Le chef de l'Etat soutient la création d'un fonds pour la promotion des droits des femmes

Plus de cinq mille femmes, représentant différentes couches sociales et corps de métier, sont allées à la rencontre du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à l'occasion de la célébration, le 8 mars, de la Journée internationale des droits des femmes.

Contrairement aux traditionnels défilés en pagne, cette année, les femmes ont innové en invitant le chef de l'État à une séance de dialogue direct avec lui sur un certain nombre des questions liées à leur condition et la promotion de leurs droits. Ce format interactif a été mieux adapté au contexte de la situation sociale dramatique des femmes de l'est du pays. À son arrivée dans l'hémicycle du Palais du peuple de Kinshasa, le président Tshisekedi a été vivement ovationné en guise d'accueil et d'encouragement par des milliers de femmes qui voulaient marquer leur soutien à la politique volontariste de promotion de la femme congolaise menée par le gouvernement sous son leadership.

Le «Dialogue des femmes avec le président de la République», format choisi par le ministère du Genre, Famille et Enfants a permis aux femmes de s'exprimer librement, chacune suivant sa ca-

tégorie professionnelle et sociale. Dans leurs différentes interventions, les femmes présentes sont revenues sur la dénonciation et la condamnation de l'agression de la République démocratique du Congo (RDC) par le Rwanda. Une agression au cours de laquelle la Congolaise est une des premières victimes innocentes car elle paie à chaque minute un très lourd tribut à ce conflit et la violence aveugle qui en découle. Une intervention a particulièrement attiré l'attention de l'assistance, celle d'une victime venue de l'est de la RDC. S'exprimant en swahili, elle a raconté le calvaire de la femme de cette partie du pays vivant sous occupation de l'armée rwandaise et ses supplétifs terroristes du M23. Dans son message aux femmes, le président de la République a réitéré sa détermination à défendre leurs droits et à changer la tradition des stéréotypes qui les réduisent aux activités ména-



Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

gères. Désigné «Champion de la masculinité positive» par ses pairs de l'Union africaine en raison de ses efforts inlassables pour la promotion des droits des femmes, Félix Tshisekedi a fait part de son intention de créer un fonds pour la promotion des droits des femmes. Depuis son ar-

rivée à la tête du pays, il n'a cessé de multiplier les actions de revalorisation de la Congolaise, saluant son rôle et son implication dans la société. Il s'est, par ailleurs, insurgé contre les croyances qui consacrent l'indignité et l'inégalité de la femme. Dans le même temps, il a plaidé pour une RDC égalitaire et paritaire. Sous son mandat, plusieurs femmes ont été promues dans différents secteurs: gouvernement, ad-

ministration, magistrature, armée, etc.

Cette année, la Journée internationale des femmes a été placée en RDC sur le thème «Education numérique égalitaire pour la paix et l'autonomisation des femmes et des filles en RDC». Il a été inspiré du thème mondial intitulé «Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes».

Alain Diasso

«Education numérique égalitaire pour la paix et l'autonomisation des femmes et des filles en RDC». Il a été inspiré du thème mondial intitulé «Pour un monde digital inclusif : innovation et technologies pour l'égalité des sexes»

Une délégation des FDEC chez Félix Tshisekedi

Champion de la «Masculinité positive», le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a rendu l'ascenseur à la gent féminine, le 8 mars, en célébrant avec elle la Journée internationale des droits des femmes.

Après la cérémonie du Palais du peuple où il a conféré avec les femmes des dif-

férentes couches sociales et professionnelles du pays, le chef de l'État a accordé,

dans la soirée, une audience aux femmes d'exception. Regroupées au sein de l'as-

sociation Femmes d'exception du Congo (FDEC), ces dernières ont cru utile de lui présenter le bilan de leurs actions entreprises durant l'année 2022.

Il s'est agi également de faire l'état des lieux du fonctionnement de l'association sur le plan administratif et financier pour une meilleure lisibilité en termes de nouvelles perspectives. À en croire la présidente, Lydie Omanga, l'occasion a été aussi donnée de discuter sur la possibilité de diversifier les sources de financement en prenant appui sur le futur plan d'action 2023-2025. Celui-ci sera adopté incessamment, a-t-elle indiqué, conformément à la vision du président de la République en matière de promotion du

genre. Tout en se réservant, au stade actuel, de livrer tous les détails relatifs à ce plan d'action en cours de validation, Lydie Omanga a promis de revenir devant la presse, une fois la validation effectuée, pour expliquer les différents axes stratégiques sur lesquels son association entend miser pour un accompagnement efficace de la vision du chef de l'État dans le domaine du genre.

À noter que l'association FDEC a été créée à l'initiative personnelle du chef de l'État dès l'entame de son mandat en 2019. Elle vise principalement la promotion des droits des femmes en République démocratique du Congo.

A.D.



Une ve des femmes /DR

PRISON CENTRALE MAKALA

La FBCP fustige des décès quotidiens

Se fondant sur des informations en sa possession, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a dénombré deux morts, dans la nuit du 8 au 9 mars, au pavillon 11 A de la prison centrale de Makala.

Dans un communiqué du 9 mars de son président, Emmanuel Adu Cole, la FBCP indique que les décès quotidiens au camp de Makala sont dus à l'étourdissement. « Il s'agit des MM. Ngufuani Trésor et Ngudua Nzelembo dont les corps ont été transférés de la prison centrale de Makala par l'ambulance de la prison en présence d'un défenseur des droits de l'homme qui est membre de la FBCP », a renseigné la fondation.

Selon elle, la parade à cette situation des morts quotidiens reste le désengorgement de cette institution pénitentiaire et d'autres encore à travers le pays. « Voilà la raison

pour laquelle nous continuons à exiger le désengorgement des prisons en RDC parce que la situation est très grave », a souligné la FBCP. Cette surpopulation des prisons et maisons carcérales, estime-t-elle, est due à la lenteur des procédures et appelle à des sanctions contre les magistrats qui mettent à mal l'exercice de leur profession. « Nous demandons également des sanctions contre certains magistrats indisciplinés, qui sont à la base de la surpopulation carcérale », a dit la FBCP, insistant que l'Etat de droit ne passe que par ces décisions.

Lucien Dianzenza

« Il s'agit des MM. Ngufuani Trésor et Ngudua Nzelembo dont les corps ont été transférés de la prison centrale de Makala par l'ambulance de la prison en présence d'un défenseur des droits de l'homme qui est membre de la FBCP »



Des prisonniers dans leur dortoir à la prison centrale de Makala

CAF-C2

Mazembu battu par Monastir, Lupopo rate devant Al-Akhdar

Les deux clubs de Lubumbashi ont joué en Coupe de la Confédération, le 8 mars. Si la partie a été un cauchemar pour Mazembe qui aligne trois défaites de suite en phase des groupes, Lupopo s'est contenté d'un résultat d'égalité en déplacement en terre lybienne.

Rien ne va plus au Tout-Puissant Mazembe. Le club de Lubumbashi est en pleine bourre à la phase des groupes de la Coupe de la Confédération. Les Corbeaux se sont inclinés, le 8 mars, au stade Radès de Tunis, devant l'US Monastir de Tunisie, en quatrième journée, par zéro but à un. Le Malien Boubacar Traoré a inscrit l'unique but de la partie dès la 3e minute. Malgré la possession de balle évaluée à 60 %, Mazembe n'a pas su renverser la vapeur. C'est la troisième défaite consécutive de l'équipe tuteurée par Moïse Katumbi Chapwe dans cette phase de groupes de la C2 africaine.

Pour cette rencontre, le onze de départ s'est composé du gardien de but Siadi Ngusia, des défenseurs Djos Issama Mpeko (remplacé à la 57e minute par le Zambien Tandi Mwape), Johnson Atibu Radjabu, Kevin Mondeko et Ernest Luzolo Sita, des milieux de terrain Soze Zemanga (remplacé à la 57e minute par le Togolais Youssifou Atté), l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé (remplacé à la 80e minute par Adam Bossu Nzali) et du Malien Fily Traoré (remplacé à la 65e minute par Jephthé Kitambala), des attaquants Philippe Kinzumbi, Joël Beya (remplacé à la 65e minute par Mercey Ngimbi) et le Zambien Alex



Issama Mpeko et Mazembe battus par US Monastir à Tunis

Ng'onga.

Dans l'autre match du groupe, Young Africans de Tanzanie s'est imposé 1-0 face à Real de Bamako du Mali, une réalisation de l'attaquant international Fiston Kalala Mayele, repris dans le groupe des 29 joueurs retenus par Sébastien Desabre pour la double confrontation entre la République démocratique du Congo et la Mauritanie, en 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations prévue en Côte d'Ivoire, l'année prochaine. Au classement du groupe, l'US Monastir est premier avec 10 points, suivi de Young Africans (7 points).

Mazembe est troisième avec 3 points glanés en quatre sorties. Real Bamako est dernier avec 2 points.

Lupopo accroche Al-Akhdar

Second club représentant la République démocratique du Congo en C2 africaine, le FC Saint-Eloi Lupopo a fait jeu égal d'un but partout avec Al Akhdar de la Libye aux Martyrs of February stadium de Benina (à 19 km de Benghazi). Horso Mwaku a ouvert la marque pour les joueurs de l'entraîneur malien Mohamed Magassouba. Lupopo, pendant plusieurs minutes, a cru conserver la victoire, avant



Lupopo a tenu tête à Al Akhdar

l'égalisation du Ghanéen Richmond Yiadom Boakye à la 90e minute.

Le onze de départ de Lupopo s'est constitué du gardien de but togolais Youssof Morou. Dans le champ, il y eut le Togolais Issifou Bourahama, Sefu Ngongo, Chadrack Boka Issaka (remplacé à la 46e minute par le Congolais de Brazzaville Dimitri Bissiki Davy Magnoléké), Mika Michée, Masini Dimbu, Patou Kabangu Mulota (remplacé à la 57e minute Kasongo Munani, remplacé lui aussi à la 90e minute par le Togolais Abdou Samiou Tchatakora) à son tour par Peter Ikoyo Iyembe, Emmanuel Bola Lobo-

ta (remplacé à la 46e minute par le Kenyan Sydney Simale Lokale), le Gabonais Junhior Bayanho Aubiang (remplacé à la 58e minute par le Congolais de Brazzaville Mick Harvy Itali Ossété), et le buteur Horso Mwaku Malanga. Dans l'autre match du groupe, Marumo Gallants d'Afrique du Sud a dominé USM Alger par 2-0, les réalisations de Nku à la 7e minute et Koapeng à la 75e. Au classement, Marumo Gallants est premier avec 9 points, devant USM Alger (7 points), Saint Eloi Lupopo (4 points). Al-Akhdar de Libye est dernier avec 2 points.

Martin Engimo

GABON

Une enquête ouverte suite à un naufrage au large de Libreville

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes d'un naufrage, survenu dans la nuit du 8 au 9 mars au large de Libreville, faisant au moins deux morts, a annoncé Eric Joël Békalé, le ministre délégué au Transport.

Le navire dit «Ester miracle» de la compagnie Royal Coast a coulé aux alentours de 3h 58, heure locale, a annoncé le ministre via un communiqué, avant d'ajouter qu'au moins deux personnes avaient péri. Au total 121 personnes ont été secourues et les opérations de recherche «se

poursuivent « pour les survivants, a-t-il indiqué, sans préciser le nombre de passagers à bord.

Le bilan provisoire fait état de deux personnes mortes et une vingtaine d'autres portées disparues après le naufrage du navire qui transportait des passagers ainsi que des marchan-

dises et tentait de rallier Port-Gentil, capitale économique du pays.

La marine gabonaise a dépêché des secours pour tenter de retrouver des survivants et ce sont ces équipes de secours qui ont dressé ce premier bilan. Le procureur de la République était également sur place pour

constater le sinistre, a-t-on ajouté.

Selon des passagers qui ont alerté leurs parents cités par les médias locaux, le navire a brusquement perdu la pression quelque temps après son départ de Libreville. L'équipage a tenté de faire demi-tour dans l'espoir d'atteindre le port d'at-

tache. Malheureusement, il ne réussira pas cette manœuvre.

Le navire était relativement neuf, à en croire une source proche de la compagnie, citée par les médias locaux. Les officiels gabonais n'ont pas encore publiquement communiqué sur ce drame.

BURKINA FASO

Plus de 100 terroristes neutralisés

Au moins 110 terroristes ont été «neutralisés» et une importante logistique récupérée, depuis le lancement, il y a quelques jours, de grandes opérations aéroterrestres dans plusieurs régions du Burkina Faso en proie aux attaques terroristes, a rapporté mercredi l'Agence d'information du Burkina (AIB).

Selon l'agence de presse officielle du Burkina Faso, les forces armées burkinabè ont lancé depuis quelques jours de grandes opérations aéroterrestres dans plusieurs localités du pays, permettant de «neutraliser» au moins 110 terroristes.

Ces opérations ont également permis de récupérer du matériel de guerre, des vivres, du matériel roulant et des engins explosifs, a indiqué l'AIB citant l'armée.

Un responsable sécuritaire a déclaré à «Xinhua» que plusieurs opérations antiterroristes ont été menées avec succès dans les zones jadis contrôlées par les groupes terroristes.

«Des informations précises seront communiquées dans les prochains jours», a ajouté la même source.

Le Burkina Faso reste en proie à l'insécurité depuis 2015, qui a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés, selon des observateurs locaux.

CENTRAFRIQUE

Les agents onusiens enlevés par les rebelles libérés

Les trois agents du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (Unops), enlevés en novembre dernier par les rebelles dans la préfecture de la Vakaga, au Nord-Est de la Centrafrique, ont été libérés mercredi par leurs ravisseurs, ont confirmé les autorités locales.

Les trois agents, Augustin Lilombi, ingénieur principal à l'Unops, Anicet Karam, technicien-chef de chantier et Jean Claude Ngahounou, chef des pistes rurales, avaient été enlevés le 11 novembre dernier à Diffa (Vakaga), alors qu'ils partaient pour une mission de sélection des pistes rurales permettant de réhabiliter les artères dans la préfecture.

Après quatre mois de captivité, ces otages ont été libérés dans la matinée du 8 mars, d'après des sources autoritaires locales dont Malick Adoum, le sous-préfet de Sam-Ouandja, une localité près de Diffa. «Ils ont été conduits directement par une délégation dans un hélicoptère à destination de Bria afin d'être pris dans un avion pour Bangui», a indiqué à «Xinhua» au téléphone Malick Adoum qui a ignoré si les rebelles les ont libérés contre une rançon.

NATIONS UNIES

Une délégation du Conseil de sécurité en RDC

Une délégation du Conseil de sécurité des Nations unies effectue une visite de travail du 9 au 12 mars en République démocratique du Congo (RDC), a annoncé la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) via un communiqué.

L'objectif principal de la visite est d'évaluer la situation sécuritaire en RDC et la mise en œuvre du mandat de la Monusco, conformément à la résolution 2666 (2022) du Conseil de sécurité.

Durant leur séjour à Kinshasa, les membres du Conseil de sécurité rencontreront les acteurs politiques, les représentants de la société civile, la communauté diplomatique, la Monusco et le système des Nations unies.

La délégation du Conseil de sécurité prévoit également une visite à Goma, chef-lieu

de la province du Nord-Kivu, afin d'y évaluer la situation sécuritaire et humanitaire et le contexte opérationnel dans lequel évolue la Monusco.

A cet effet, une série de rencontres est prévue avec les autorités provinciales, des représentants de groupes de femmes de la société civile du Nord-Kivu, des déplacés internes ainsi que des acteurs régionaux présents en RDC.

Une conférence de presse clôturera cette visite du Conseil de sécurité, le 12 mars à Goma.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES BIENS CULTURELS

La Norvège restitue à la Tunisie des pièces de monnaies de l'époque carthaginoise

La Tunisie a annoncé, le 8 mars dans la soirée, avoir récupéré auprès de la Norvège trente pièces de monnaie datant de l'époque carthaginoise, soit plus de 2 000 ans.

Un accord portant sur la restitution des pièces de monnaie a été conclu dans la journée au siège du ministère tunisien de la Culture, en présence de représentants du gouvernement norvégien. Le ministère a précisé qu'il s'agissait là d'une opération s'inscrivant dans le cadre d'un partenariat entre l'Institut national du patrimoine de Tunisie et le Musée d'histoire culturelle, qui relève de l'Université d'Oslo.

La ministre tunisienne de la Culture, Hayet Ketat Guermazi, s'est félicitée des efforts communs des deux pays pour la restitution de ces pièces et dans la lutte contre le trafic illégal des biens culturels et archéologiques.

D'après elle, cette restitution a eu lieu sur demande des autorités tunisiennes, en application de certaines conventions internationales, particulièrement la convention de 1970 de l'Unesco qui interdit, entre autres, l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels dans tous les Etats signataires.

Dans un commentaire fait à cette occasion, le représentant norvégien, Hakon Ronald, chercheur à l'Université d'Oslo et au Musée d'histoire culturelle, a insisté sur la détermination de son pays à soutenir les efforts de la Tunisie en matière de lutte contre le fléau de trafic des biens culturels.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

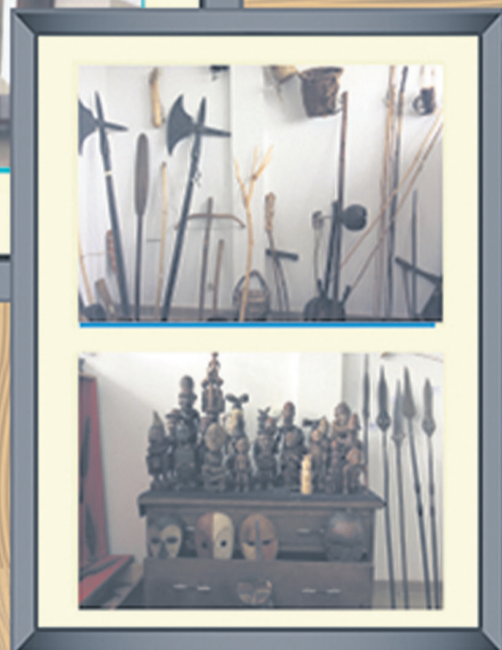
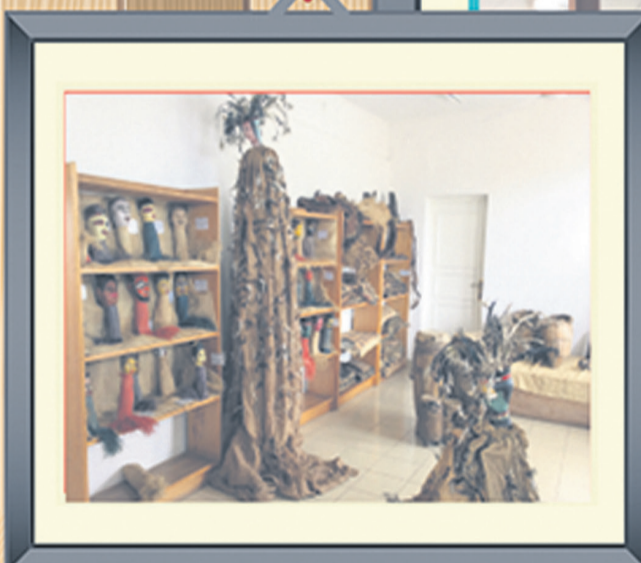
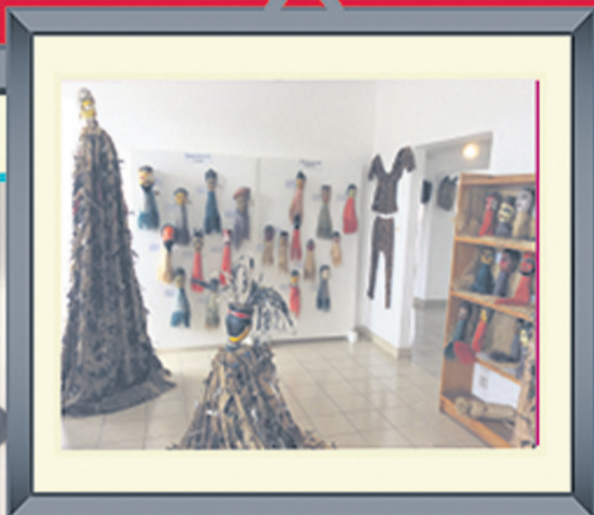
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

INDUSTRIE

Le centre Brazza-bois doté d'une machine à sécher

Le Centre de ressource professionnelle (CRP) des métiers du bois de Brazzaville, « Brazza-bois », vient de bénéficier d'un séchoir à bois menuiserie et d'autres équipements modernes octroyés par l'Union européenne (UE). L'atelier peut siller et sécher plus de 1400 m³ de bois par an, contribuant à l'essor de l'industrie locale du bois.

Le CRP des métiers du bois, situé à Ouenzé, le cinquième arrondissement de la capitale, a ouvert ses portes lors de la visite de la délégation des membres du Conseil de l'UE. Cette forte délégation était venue inspecter la réalisation des projets communautaires financés par l'UE au Congo, y compris échanger avec les bénéficiaires et identifier les secteurs prioritaires en vue de faciliter l'intervention de l'institution. L'atelier Brazza-bois est l'un des trois clusters bois-menuiserie du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE II) financé par l'UE. L'entreprise continue sa montée en puissance, avec l'extension de l'atelier et l'installation des équipements à la pointe de la technologie. Sa particularité est qu'elle offre un seul service du bois séché et sillé. a expliqué le président

du cluster, Joël Kikadidi. Les nouveaux équipements permettent de mieux siller et sécher le bois, en respectant le volume qui peut aller soit à la charpente ou aux travaux de menuiserie.

Plus qu'un groupement d'ouvriers du bois, le centre fonctionne en chaîne de valeur, avec la capacité de paramétrer la coupe de bois, le sillage et le coût de transport. « Nous faisons de la formation et la production. Nous formons en produisant et produisons en formant. Le centre entend valoriser les variétés d'essences que regorge le bassin forestier national. Le centre ne produit pas des produits finis, nous réalisons des semi-finis qui sont destinés aux artisans. Nous aurons désormais de bois de bonne qualité avec un prix adapté au pouvoir d'achat des ménages », a détaillé Joël Kikadidi.



a délégation de l'UE échangeant avec les artisans/Adiac

Le centre est restructuré en société d'artisans avec des actionnaires. Les membres du groupement reçoivent actuellement des formations pratiques en vue d'assurer la gestion du séchoir à bois menuiserie. Les menuisiers vont désormais utiliser du bois séché artificiel mieux adapté à

la demande. Le CRP de Brazzaville travaille en collaboration avec des artisans forestiers de la Lékoumou et ceux de Pointe-Noire.

Selon le responsable de ce cluster, le centre est en capacité de transformer 120m³ de bois par mois, soit plus de 1400 m³ par an ; tandis que la consommation annuelle à Brazzaville représente environ 26 000 m³. Le Congo doit transformer davantage le bois pour pouvoir opérationnaliser la mesure d'interdiction de bois brut, selon Aimé Blaise Nitoumbi, le directeur général du partenariat au développe-

ment au ministère du Plan. « Le soutien de l'UE est indispensable pour le développement de la filière bois et l'amélioration des conditions de travail des artisans. Il contribue à la création de l'industrie locale », a-t-il ajouté.

L'UE va continuer d'accompagner le Congo dans ses efforts vers la diversification économique, a assuré l'ambassadeur Giacomo Durazzo. Le soutien du Brazza-bois, bénéficiaire du PRCCE II, s'inscrit dans le cadre du onzième Fonds européen de développement.

Fiacre Kombo

« Nous faisons de la formation et la production. Nous formons en produisant et produisons en formant. Le centre entend valoriser les variétés d'essences que regorge le bassin forestier national. Le centre ne produit pas des produits finis, nous réalisons des semi-finis qui sont destinés aux artisans. Nous aurons désormais de bois de bonne qualité avec un prix adapté au pouvoir d'achat des ménages »

ALIMENTATION

La malnutrition maternelle a augmenté de 25% dans les pays en crise

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a publié, le 7 mars, un rapport dans lequel il alerte sur l'augmentation du nombre d'adolescentes et de femmes enceintes et allaitantes souffrant de malnutrition dans douze pays touchés par la crise alimentaire et nutritionnelle mondiale.

Selon l'organisation onusienne, le nombre est passé de 5,5 à 6,9 millions, soit une hausse de 25 %. Les pays concernés par cette situation accentuée par la guerre en Ukraine sont l'Afghanistan, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Kenya, le Mali, le Niger, le Nigeria, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tchad et le Yémen.

« En raison de la crise alimentaire mondiale, des millions de mères et d'enfants font face à la faim et à la malnutrition sévère. Si la communauté internationale n'agit pas de toute ur-

gence, cette crise pourrait avoir des conséquences durables sur les générations futures », a déclaré la directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell.

Intitulé « *Dénutries et oubliées : une crise nutritionnelle mondiale pour les adolescentes et les femmes* », le rapport de l'Unicef souligne que les crises exacerbent les inégalités de

genre et accentuent la crise nutritionnelle.

L'Unicef explique qu'une nutrition inadéquate chez les femmes et les filles peut entraîner un affaiblissement des défenses immunitaires, un mauvais développement cognitif et un risque de complications durant la grossesse et l'accouchement.

D'après cette agence de l'Organisation des Nations unies,

plus d'un milliard de femmes et d'adolescentes souffrent de dénutrition, se traduisant notamment par une insuffisance pondérale et une petite taille. Elle ajoute que 51 millions d'enfants dans le monde de moins de 2 ans sont victimes d'un retard de croissance dû à la malnutrition.

« Pour prévenir la dénutrition chez les enfants, nous devons également lut-

ter contre la malnutrition chez les adolescentes et les femmes », a estimé la directrice générale de l'Unicef, précisant que l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud sont l'épicentre de cette crise nutritionnelle.

Par ailleurs, le rapport appelle les gouvernements, les partenaires du développement et de l'action humanitaire, ainsi que les donateurs, les organisations de la société civile, à transformer les systèmes alimentaires, de santé et de protection sociale en faveur des adolescentes et des femmes.

Christian Brice Elion

« En raison de la crise alimentaire mondiale, des millions de mères et d'enfants font face à la faim et à la malnutrition sévère. Si la communauté internationale n'agit pas de toute urgence, cette crise pourrait avoir des conséquences durables sur les générations futures »



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
CABINET

République du Congo
Unité * Travail * Progrès



Unité de Gestion du Projet de Renforcement du Système de Santé « KOBIKISA »

AVIS DE RECRUTEMENT

Contexte

Le Congo, à travers le Ministère de la Santé et de la Population, bénéficie des subventions Gavi dans le contexte du renforcement du système de santé et de l'immunisation ainsi que de l'approvisionnement en vaccins. La mission de l'Alliance du Vaccin (« Gavi ») est de sauver des vies d'enfants et de protéger la santé des populations en améliorant l'accès à la vaccination dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, impactant ainsi positivement leur essor économique. Depuis 2000, Gavi a contribué à la vaccination de plus de 981 millions d'enfants et a permis de prévenir plus de 16,2 millions de décès.

Dans le cadre de la gestion des financements octroyés par Gavi au Congo, le Ministère de la Santé et de la Population s'emploie à mettre en place une Unité de Gestion des Projets (UGP) Gavi rattachée au projet KOBIKISSA de la Banque Mondiale, qui est en charge du recrutement du personnel futur de l'UGP Gavi.

Postes à pourvoir

- Un (01) chargé de programme Gavi ;
- Un (01) expert en suivi-évaluation / gestion des vaccins ;
- Un (01) chargé de suivi et évaluation au niveau du Programme Elargi de Vaccination (PEV) ;
- Un (01) responsable administratif, financier et comptable ;
- Un (02) comptables avec un au niveau du Programme Elargi de Vaccination (PEV) ;

- Un (01) expert en passation de marchés ;
 - Un (01) assistant administratif.
- Qualifications, Responsabilités, Tâches et Missions

Les descriptions de poste détaillées peuvent être consultées directement à partir du formulaire de candidature.

Processus de dépôt de candidature

Les candidat(e)s intéressé(e)s, qui répondent aux qualifications requises, doivent postuler en joignant une lettre de motivation et un CV au formulaire de candidature indiqué par le lien hypertexte et le code QR ci-dessous.

Date limite de dépôt de candidature : 24 mars 2023.

Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.



<https://forms.gle/NsbYeJCDrYG259mq8>

La coordination

NÉCROLOGIE



Les enfants Mozika et la grande famille de Nkila-Ntari ont la profonde douleur et le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Gaspard Mozika « Papa_Moz », journaliste et grand reporter à la retraite de Télé Congo, survenu le 6 mars 2023 à 01h du matin à l'hôpital Militaire des armées Pierre Mobengo. La veillée se tient au n°57 rue Loutété à Moutabala-Mfilou, (arrêt de bus virage en allant vers PK Mfilou. * Référence : École privée Auréole).



Les familles Ondono, Nguenoni, Ngawa, Embon, Eya, la veuve Thérèse Bamana, les enfants et les petits-enfants Ondono, Ouamabia, Mampouya et Manana ont le profond regret d'informer les parents, la Fédération congolaise de football, les amis et connaissances, du décès tragique de leur fils, frère, père, oncle et grand-père, l'ancien agent civil à l'armée et ancien joueur de l'équipe nationale Diabes Rouge, de Patronage et de l'Interclub, Félix Ondono Ngambou, survenu le 3 mars 2023 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°1139 de la rue Balloys, avenue de l'Intendance à Ouenzé-Brazzaville.

La date et le lieu de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.

Références :

- Avenue des Trois Martyrs, arrêt de bus 753 ;
- Avenue de la Tsiémé, arrêt de bus Mimi

JOURNÉE DU 8 MARS

Des élèves éduqués sur les méfaits des violences en milieu scolaire

L'Association congolaise unie pour la recherche et l'éducation a animé, le 8 mars à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème « Les violences en milieu scolaire, un frein à l'éducation », à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

La conférence-débat a eu pour objectif d'informer des élèves des cycles primaire et secondaire ainsi que leurs tuteurs des dégâts des agressions au sein des établissements scolaires. Elle a été marquée par la communication du psychologue Lilyan Boukaka sur le thème « *Les violences en milieu scolaire, un frein à l'éducation* » ainsi que des activités culturelles.

Les violences au sein des établissements scolaires constituent un véritable frein à l'épanouissement intellectuel et social des élèves, a dit Lilyan Boukaka. Les comportements violents des enfants, a-t-il indiqué, ont pour sources la maltraitance en milieu familial pour les uns et des violences subies, le poids de la puberté avec en toile de fond le mauvais traitement des informations au niveau cognitif, pour les autres.

« *Au niveau personnel, il n'est pas difficile de constater et de comprendre que certaines réactions de nos enfants ne sont que la résultante d'un conflit entre leurs désirs et la réalité souvent comme immature* », a-t-il indiqué, ajoutant que « *les élèves expriment leurs souffrances*



Une vue des élèves lors de la conférence-débat. Adiac

« Au niveau personnel, il n'est pas difficile de constater et de comprendre que certaines réactions de nos enfants ne sont que la résultante d'un conflit entre leurs désirs et la réalité souvent comme immature », a-t-il indiqué, ajoutant que « les élèves expriment leurs souffrances par l'agressivité, un moyen privilégié pour transcender les humiliations et autres souffrances »

par l'agressivité, un moyen privilégié pour transcender les humiliations et autres souffrances ».

L'échange avec les élèves a été

pour lui un moment d'une importance capitale afin de les aider à identifier leurs propres sources d'énergies négatives qui les poussent à réagir vigou-

reusement tout en identifiant les conséquences à court et à long terme.

L'examen de leur conscience, a-t-il poursuivi, leur permet-

tra de mieux prendre les résolutions et en même temps leur donner la possibilité de consulter un psychologue ou autre acteur pour une approche de résolution à leur problème.

L'élève Reine Boussafou a remercié les initiateurs car la question d'agressivité dans les établissements scolaires est d'actualité. A cet effet, elle a émis le souhait que les filles soient bien protégées car elles sont harcelées en milieu scolaire et vivent au quotidien des inégalités qui les rabaisent et les amènent à un niveau inférieur.

Notons que l'Association congolaise unie pour la recherche et l'éducation a commencé ses activités en 2016, avant sa reconnaissance officielle en 2018. Son but principal est de former et d'éduquer les enfants, de favoriser l'éducation morale, civique et le respect des droits de l'homme, le développement physique, intellectuel et artistique puis promouvoir le développement socio-culturel, économique, récréatif et éducatif afin qu'ils jouent un rôle prépondérant dans la société.

Lydie Gisèle Oko et Malanda Mouanda Ndongui (stagiaire)

SANTÉ

Le Plan national de lutte contre le cancer en cours de validation

L'atelier de validation du Plan national de lutte contre le cancer 2022-2026 se tient à Brazzaville, du 9 au 10 mars. Il a pour objectif de prévenir et baisser la mortalité liée à la maladie.

Le plan en cours de validation permettra de promouvoir l'accès aux médicaments et traitements anticancéreux ; d'élaborer et valider les programmes de recherche sur les cancers; d'organiser les activités préventives de lutte contre le cancer; d'informer et de sensibiliser la population en général et les personnes à risque en particulier ; d'émettre les recommandations de bonnes pratiques pour la prise en charge optimale des cas de cancer...

« *Sur le plan curatif, l'installation de la radiothérapie devient un impératif afin de réduire les évacuations sanitaires* », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de la

Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, en ouvrant les travaux de l'atelier de validation, le 9 mars à Brazzaville. Pour ce faire, il a sollicité l'accompagnement des partenaires.

Pour sa part, Babeaux Angeline Serge Patrick, en lieu et place du représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, a indiqué que cette agence onusienne jouera sa partition dans la mobilisation des partenaires techniques et financiers. Une manière de soutenir la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le cancer 2022-2026 en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable qui visent à



Le directeur de cabinet, Jean Ignace Tendelet, ouvrant l'atelier

« Sur le plan curatif, l'installation de la radiothérapie devient un impératif afin de réduire les évacuations sanitaires »

réduire, d'ici à 2030, la charge de mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles dont le cancer.

En rappel, le gouvernement, conscient de la montée des cas de cancers, avait décidé par décret n° 2019-228 du 13

août 2019 de mettre en place le programme national de lutte contre cette maladie.

Rominique Makaya

JOURNÉE DU 8 MARS

Les femmes de Poto-Poto I invitées à s'approprier le numérique

Le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, Rick Gérard Bokilo, a exhorté le 8 mars les femmes des quartiers 31 et 32 à s'approprier les thèmes de cette année et d'en faire bon usage, afin de ne pas creuser davantage le fossé de la connaissance numérique entre homme et femme.

La 113^e Journée internationale des droits des femmes a été célébrée sur le thème mondial « Pour un monde digital inclusif : innovations et technologies pour l'égalité des sexes ». En République du Congo, l'événement a été placé sur le thème « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouebarara ». Une occasion pour l'élu de Poto-Poto I, qui a réuni les femmes de sa circonscription électorale à l'école Pierre-Ndzoko, de rappeler à la gent féminine sa place dans la société.

« L'heure est venue où l'implication de la femme congolaise dans la lutte contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles doit devenir un leitmotiv commun. Dans cette perspective, nous soutenons sans détour la vision du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, sur le développement de l'économie numérique, 5^e pilier du Plan national de développement 2022-2026, qui est en harmonie avec les thèmes de cette année », a indiqué Rick Gérard Bokilo.

Selon lui, la Journée internationale des droits des femmes n'est pas une simple commémoration, mais revêt une signification particulière pour la conquête des droits de la femme à l'égalité des sexes et à la justice sociale. Plusieurs textes reconnaissent les droits aux femmes dans les domaines politique, économique, social et culturel à l'instar de la



Rick Gérard Bokilo parmi les femmes de Poto-Poto I

Constitution congolaise du 25 octobre 2015 qui reconnaît le principe d'égalité entre les sexes.

La loi garantit, en effet, la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques,

« dans la pensée populaire à accepter et à intégrer dans la mémoire collective que la femme a les mêmes droits que l'homme et qu'elle n'est pas inférieure à l'homme », a rappelé Rick Bokilo. D'où la nécessité, a-t-il dit, de

violences à l'égard des femmes et des filles. Cette loi, appelée « Loi Mouebarara », définit les différents types de violences faites aux femmes, fixe les peines en fonction des formes de violences, complète la loi pénale et le code de

« L'heure est venue où l'implication de la femme congolaise dans la lutte contre toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles doit devenir un leitmotiv commun. Dans cette perspective, nous soutenons sans détour la vision du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, sur le développement de l'économie numérique, 5^e pilier du Plan national de développement 2022-2026, qui est en harmonie avec les thèmes de cette année »

électives et administratives. « Malgré ces avancées notables sur le plan du genre au Congo, des résistances restent encore

conjuguer ensemble les efforts dans la vulgarisation de la loi n°19-2022 du 4 mai 2022 portant sur la lutte contre toutes les formes de

procédure pénale. « Aucun soutien multiforme de la part des organismes ne saurait remplacer la détermination propre des

femmes et jeunes filles mères à combattre les préjugés, les violences et l'exclusion dont vous êtes encore victimes au sein de notre société », a-t-il martelé.

Quelques recommandations à l'endroit de l'exécutif

Le député a, par ailleurs, formulé quelques recommandations à intégrer dans le plan stratégique de l'éducation. Il s'agit, entre autres, de la formation en matière technologique et numérique en tant qu'instrument d'apprentissage et d'enseignement ; l'encouragement de la participation des femmes au processus d'autonomisation numérique orienté vers le leadership social, économique et politique.

A cela, s'ajoutent l'amélioration de l'accès paritaire au droit à l'information et à la communication ainsi que l'accès aux technologies de l'information et de la communication comme éléments faisant partie de l'exercice des droits humains, de la justice sociale et de l'égalité des chances.

Une communication positivement appréciée par les participantes. « J'ai bien accueilli le message du député. La femme n'est pas inférieure à l'homme. Nous devons nous mettre debout parce que nous sommes égales à l'homme. C'est un engagement de pouvoir travailler de plus en plus et d'aller plus encore de l'avant pour le développement de notre pays », a déclaré Liliane Molemba, une militante de Poto-Poto.

Jean Jacques Koubemba

Débat sur l'autonomisation de la femme

Le Congo, comme d'autres pays à travers le monde, a commémoré, le 8 mars, la journée internationale des droits des femmes. A Ignyé, dans le Pool, une conférence-débat à valeur de sensibilisation à l'autonomisation de la femme a été à l'ordre du jour.

Plusieurs dizaines de femmes venues des villages environnants : Massa, Embimi, Maty, Nkouo et Ignyé centre ont participé au focus organisé à l'ini-

tiative du député de cette circonscription électorale, Ernest Vianney Enko Mbalawa.

Trois sous-thèmes y ont été développés, tirés du thème

central intitulé : « Femmes, protégeons-nous contre les violences en ligne avec la loi Mouebarara ». Développant le premier exposé nommé : «

Promouvoir l'intégration de la femme au développement par la pratique des activités génératrices de revenus », l'orateur, Jean Raymond, a fait savoir qu'« une femme doit entreprendre quelque chose pour devenir autonome vis-à-vis de son mari. C'est grâce à cette indépendance que l'homme va vous devoir du respect et de la considération ».

Dans les détails, l'expert a exhorté les femmes à travailler en réseau ou en coopérative afin de prêter l'attention du gouvernement pour espérer bénéficier d'un appui conséquent capable de les propulser plus loin dans leurs activités lucratives.

Exposant sur le sous-thème « Place de la loi Mouebarara dans la lutte contre les violences en ligne », une femme spécialiste a rappelé à l'assistance que cette loi a été vo-

tée pour sécuriser la femme. Elle a ainsi invité les femmes qui subiront désormais toutes formes de violences à dénoncer leurs auteurs afin que ces derniers soient punis conformément aux dispositions contenues dans cette loi.

Pour sa part, le député d'Ignyé s'est réjoui d'avoir organisé cette rencontre qui a permis aux femmes de Nkouo d'être sensibilisées à la loi Mouebarara. « Nombreuses femmes sont ignorantes de l'existence de la loi Mouebarara qui les protège. Il était donc nécessaire à l'occasion de cette énième édition de la Journée internationale des droits des femmes que nous leur expliquons qu'elles sont désormais protégées par une loi contre toutes les formes de violences et ne doivent plus s'inquiéter », a indiqué Ernest Vianney Enko Mbalawa.

Firmin Oyé



Le député Ernest Vianney Enko Mbalawa s'adressant aux femmes de Nkouo, le 8 mars./Adiac

JOURNÉE DU 8 MARS

Débat autour des questions liées aux jeunes filles

La vulnérabilité des jeunes filles face à la précarité menstruelle a fait, le 8 février, l'objet d'un débat dans l'amphithéâtre du lycée de la Révolution, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Organisée par l'Association femmes sans frontières d'Afrique, cette rencontre a eu un double objet. D'abord présenter son approche conceptuelle, notamment les principales causes de la précarité menstruelle. En outre, présenter aux jeunes filles et aux femmes les difficultés qu'elles rencontrent chaque jour pour gérer leurs menstruations dans les bonnes conditions.

Regroupant un parterre d'élèves et enseignantes issues du CEG et lycée de la Révolution, la conférence-débat a été animée par le Dr Horge Tshidele N'Ziembanou. Abordant la thématique visant à mettre en avant les raisons de la vulnérabilité des jeunes filles face à la précarité, il a indiqué, entre autres, qu'en France en milieu scolaire 1,7 million de filles en 2020 contre 2 millions de filles en 2021 sont victimes de la précarité menstruelle ; 83% des jeunes femmes sont inquiètes en classe pendant leurs périodes de règles ; 10% de filles ne vont pas à l'école pendant la période de menstruation en Afrique subsaharienne ; ce qui représente 20% de l'an-



Les élèves du collège et lycée de la Révolution entouré par les membres de l'Association femmes sans frontières d'Afrique/Adiac

née scolaire.

Le Dr Horge Tshidele N'Ziembanou a aussi souligné que pour la société les menstruations sont devenues comme une sorte de tabous. Il a présenté plusieurs notions des tabous : ne pas en parler devant les gens ou en famille ; déshonorant, ne cuisine pas pour la plupart, utilisation des sacs noirs pour acheter les serviettes hygiéniques, les règles sont sales et que c'est une maladie... Religions : la femme ne prie pas pendant les règles

(chez les musulmans) et la femme ne peut pas conduire une prière pendant les règles (chez les chrétiens).

Il a poursuivi en indiquant que la menstruation est un processus naturel et sain chez les filles et femmes en âge de procréer. C'est un processus au cours duquel l'utérus évacue du sang et de tissus par le vagin. Cela dure généralement 3 à 6 jours ; varie d'une personne à une autre. Lorsqu'une personne a ses premières règles, on appelle

cela la ménarche. L'âge de la ménarche est souvent entre 11 et 14 ans bien qu'elle peut aussi être variable d'une personne à une autre (...).

Conscient du fait que les conséquences de la précarité menstruelle sont devenues comme une sorte de tableau sombre chez la jeune femme et fille, le Dr Horge Tshidele N'Ziembanou a présenté plusieurs facteurs psychosociaux qu'elle entraîne chez les femmes notamment l'absentéisme, un sentiment fort de mal-être,

perte de confiance en soi et difficultés de socialisation.

Il a, par ailleurs, indiqué qu'aujourd'hui, la précarité menstruelle est un problème sanitaires et social ancré dans l'inégalité des guerres. Les jeunes filles et les femmes ou filles sans abris sont les personnes les plus touchées par la précarité menstruelle. Les serviettes réutilisables sont beaucoup utilisées dans les zones rurales en Afrique. Elles sont moins toxiques et écologique. L'accès à l'eau et la mise en place des installations sanitaires adéquates peuvent réduire l'absentéisme des jeunes pendant leurs menstruations.

En conclusion, pour pouvoir éviter plusieurs chocs toxiques pouvant entraîner moins de complications, notamment des allergies et des irritations, l'orateur a invité toutes les participantes à ne pas utiliser comme protection du papier toilette, l'essuie-tout, torchons, chiffons de pagne, et coudre du coton dans des draps.

Notons que cette rencontre a été sanctionnée par le partage des serviettes hygiéniques à toutes les participantes.

Guillaume Ondze

AFFAIRES MARITIMES ET FLUVIALES

Le secrétariat permanent disposé à accompagner la Cicos

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (Sepcim-aemec), Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a rassuré le 9 mars à Brazzaville la secrétaire générale de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), Marie Thérèse Itongo, de toute la disponibilité de sa structure de l'accompagner afin de relever les défis.

« Pour notre part, nous sommes entièrement à votre disposition, pour que nous nous soutenions mutuellement, car nous avons l'obligation de traduire en actes la volonté politique exprimée par le président de la République », a indiqué le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, lors de l'échange avec la secrétaire générale de la Cicos, installée dans ses fonctions en décembre dernier. Selon Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, la présence du Congo au "One forest summit" consacré aux enjeux forestiers, notamment le Bassin du Congo, au début de ce mois à Libreville, montre l'intérêt que le pays porte au plus haut niveau sur ces questions.

Le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans

les eaux continentales s'est dit satisfait de l'arrivée de Marie Thérèse Itongo au secrétariat général de la Cicos qui coïncide avec le sommet des "Trois bassins mondiaux" que Brazzaville va abriter en juin prochain. Par ailleurs, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck a fait part de la prise en compte du concept : "Eaux continentales partagées", lors de la première conférence maritime de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale tenue récemment à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

Pour sa part, la secrétaire générale de la Cicos a souhaité la mutualisation des efforts pour aller de l'avant. Aussi, faire connaître la Cicos plus largement au Congo à travers le renforcement de la coopération entre les deux institutions. Elle a également salué la présence des compétences féminines au sein du secré-



Le Sepcim-aemec disposé à accompagner la Cicos

tariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

De nationalité gabonaise, Marie Thérèse Itongo a été élue

secrétaire générale, le 16 décembre 2022, et installée dans ses fonctions par le ministre congolais de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, qui préside le Conseil des mi-

nistres de la Cicos créée le 6 novembre 1999 et constituée de six pays : les deux Congo, la Centrafrique, le Gabon et l'Angola.

Rominique Makaya

POÉSIE

Un café littéraire consacré aux recueils de Prince Arnie Matoko

Le café littéraire consacré aux trois recueils de poèmes « La colère du fleuve » ; « Mélodie des larmes » ; et « Entre les lignes du silence » du poète et nouvelliste Prince Arnie Matoko a été organisé, le 6 mars à Brazzaville, par les éditions Alliance Koongo.

Le café littéraire a débuté par l'examen de « Entre les lignes du silence » fait par l'éditeur, l'écrivain et critique littéraire Ramsès Bongolo, qui a indiqué que Prince Arnie Matoko est un poète à la pensée lumineuse et à la plume savoureuse. Âme nostalgique au cœur pacifique, adorateur du verbe éclatant et des arguments étincelants, passionné du tambour poétique et du discours rythmique, pianiste des « Mélodies des larmes » et forgeron de « La colère du fleuve », Prince Arnie Matoko, grand cuisinier des mots, sert dans « Entre les lignes du silence », son nouvel opus littéraire, une recette poétique à cheval entre auto-fiction et soif d'Afrique, entre possessivité et reflexes panafricanistes.

En termes plus simples, a poursuivi Ramsès Bongolo, « ce littéraire, mieux ce préparateur de belles lettres, nous a cuisiné une nourriture littéraire assaisonnée d'ingrédients qui marquent linguistiquement l'appartenance, la possessivité, mais aussi saupoudrée d'un certain nombre de gâteaux, donc de mots grammaticaux qui représentent un élément présent dans ce que les grammairiens appellent "la situation de communication". En témoignent les adjectifs possessifs intentionnellement placés au seuil de quelques-uns de ses poèmes. »

Prince Arnie Matoko est un poète dont l'art s'offre aux lecteurs tel un fruit mûr, un

fruit dont la saveur oblige à en demander encore plus. « Entre les lignes du silence » se referme, entre autres, sur l'hommage à Ernest Bompoma. Deux poèmes lui ont été consacrés dans ce recueil. L'un se pose les questions que voici : « Dis-moi compagnon de lutte, qui étais-tu ? Un baobab ou une étoile ? » En somme, conclut Ramsès Bongolo, ce recueil est un cri d'espoir, de liberté, d'amour et de paix pour l'Afrique.

mentable dépendance honteusement alimentaire. Prince Arnie Matoko, a-t-il dit, voudrait, dès son vagissement poétique sans gants ni complexe, être sonneur de cor pour le réveil de ce corps meurtri, brisé, laminé, mais toujours en vie par cette survivance légendaire des frères de sa race de glaise qui, du malaise des temps impétueux et tumultueux « des loups affamés cherchant en pleine nuit (des proies) » pour des autres « renards-hyènes » doivent se

acariâtre, la très célèbre dame de fer coloniale de triste mémoire et de descendance barbare avant les indépendances. Critiquant « La colère du fleuve de Prince » d'Arnie Matoko, Winner Franck Palmers (Winner Dimixson Perfection), écrivaine, critique littéraire, enseignante à l'Université Marien-Ngouabi, de prime à bord, a souligné que c'est un titre concis et impactant ; il est quadrillexémique... « Ce recueil de sept nouvelles nous amène, pas à pas, dans un



Les panélistes lors du café littéraire/Adiac

Arnie Matoko, un militant d'arrière-garde de la cause du peuple noir

Pour le préfacer de cet ouvrage, Pierre Ntsemou, Arnie Matoko se veut militant d'arrière-garde de la cause du peuple noir faute de la flétrissure coupable d'avant-garde de ses pères fondateurs des républiques-appendices de la

saisir des armes de l'amour pour effacer à jamais les clichés noirs de pillage et de spoliation sur les bûchers de haines et de guerres » imbéciles. Dès lors, le prince, avec ses mots aiguillons, entreprend de vaincre ces maux et les cartouches meurtrières de la traite négrière et sa fille adultérine née plus tard de l'amère mère

monde dont la toile de fond est l'illusion et la barbarie. En sept tableaux pluri-scéniques, l'auteur blâme les personnes véreuses. Le blâme n'est qu'un simple rappel à l'ordre par écrit. Sept est le chiffre de la perfection, de la complétude, du parachèvement. Par extrapolation, il se fait opération musclée pour



décimer les vices ciblés », a-t-elle dit. Les sept nouvelles sont : L'expulsé ; Demain je serai riche ; La rue des sorciers ; C'est triste de perdre sa meilleure amie ; Un fou pas comme les autres ; Le soleil de Fleuville ; et La colère du fleuve. L'œuvre littéraire « La colère du fleuve » s'impose par un langage châtié, un vocabulaire riche, une narration poétique, un style réaliste et lyrique.

Puisque chaque chose a un commencement et une fin, une aube et un crépuscule, une genèse et une apocalypse, Winner Franck Palmers (Winner Dimixson Perfection) a conclu en déclarant qu'à travers « La colère du fleuve Prince », Arnie Matoko propose une vue de la société congolaise sous divers éclairages. Cela semble une transcription neuve, au regard des faits sociétaux des chroniques congolaises. Caractérisée par un vocabulaire riche portant quelques fois les bribes du langage du terroir pour mieux atteindre le lecteur, la plume de l'auteur d'« Un voyage à New York » et de « La colère du fleuve » a atteint une maturité narrative perceptible. Prenant la parole à son tour, l'écrivain à l'honneur a remercié tous ceux qui sont venus assister à ce café littéraire au cours duquel ont été mises en exergue certaines de ses œuvres, tout en exprimant son sentiment de joie et de bonheur.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Charles de l'Amour prépare un nouvel opus

Actuellement en studio, l'artiste musicien Charles de l'Amour, qui vient d'intégrer le label MB Production, veut donner une nouvelle impulsion à sa carrière.

Né à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), dans les années 1980, Charles de l'Amour est dès sa tendre enfance bercé par les sons de la musique. Son attrait pour les sonorités est arri-

vé presque naturellement, aime-t-il répéter.

L'artiste excelle dans la rumba et a commencé véritablement sa carrière au sein de l'orchestre 5^e génération, un des jeunes ensembles prometteurs en RDC à l'époque. A la dislocation de cet ensemble, Charles de l'Amour intègre d'autres groupes mais ne trouve pas chaussure à son pied et décide de se lancer dans une carrière solo.

En 2017, il lance sur le marché le titre « Face au maître » et quatre ans plus, le titre « Kinshasa makambo ».

Artiste-musicien moralisateur, il prône dans ses chansons l'amour du prochain et le changement des mentalités. « J'aime éduquer le monde, donner des conseils pour que les gens vivent en harmonie et dans la fraternité », conclut-il.

Hervé Brice Mampouya



BOUCLE DE L'AMITIÉ ÉNERGÉTIQUE

L'Angola officialise son adhésion au projet

Le gouvernement angolais a dépêché, le 8 mars à Brazzaville, son émissaire auprès du ministre congolais de l'Énergie et de l'Hydraulique, pour confirmer son adhésion à la Boucle de l'amitié énergétique, rejoignant désormais le Congo et la République démocratique du Congo dans le projet.

« Je suis porteur d'une lettre du ministre des Relations extérieures de l'Angola adressée à son homologue de la République du Congo, concernant l'adhésion de l'Angola à la Boucle de l'amitié énergétique. Je suis donc venu remettre officiellement cette lettre pour confirmer notre adhésion, et m'entretenir avec le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique du Congo à ce sujet », a souligné Pierre Kiala, directeur de la coopération internationale au ministère de l'Énergie et Eau de l'Angola, dépêché pour la circonstance.

Le projet « Boucle de l'amitié énergétique » est né, il y a deux ans, de la volonté du chef d'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, et de son homologue de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi Tchilombo, de booster la production dans les deux pays.

Avec l'adhésion de l'Angola, l'objectif visé par les trois pays est d'accroître la production de l'électricité et d'en améliorer la qualité. Une ambition que ces Etats estiment légitime au regard des défis de développement qu'ils doivent relever, mais l'énergie demeure le catalyseur.

« Le projet Boucle de l'amitié énergétique permettra non seulement d'augmenter la production de l'électricité dans les trois pays en vue de faire face à leurs besoins, mais aussi et surtout de le vendre à travers l'Afrique », a signifié le ministre de tutelle, Emile Ouosso.

Une réunion des ministres de l'énergie de ces trois pays se tiendra le mois prochain pour faire le point du projet, mais également définir les modalités et stratégies de sa mise en œuvre effective.

Firmin Oyé

JUDO

La deuxième édition de la Coupe Edith-Lucie-Bongo organisée à Oyo

La Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da) organise, du 11 au 12 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, la deuxième édition de la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba.

Plus de cent cinquante athlètes issus de toutes les ligues départementales de judo, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, le Niari, la Bouenza, la Lékoumou, le Pool, la Cuvette, la Cuvette Ouest et la Sangha participeront à la compétition qui vise à commémorer la mémoire d'Edith Lucie Bongo, évaluer et préparer les judokas qui participeront aux 9es Jeux de la francophonie, Kinshasa 2023, et aux 4es Jeux africains de la jeunesse.

Selon le président de la Fécoju-Da, Me Neyl Francis Ata Asiokarah, cette compétition permettra au bureau exécutif de détecter les nouveaux talents qui sont censés intégrer les différentes sélections nationales.

Rude Ngoma



EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés
aux territoires faibles de la France
ex-colonies de la partie poétique
je réside dans les mots droits,
des mots chevillés qui me situent
en langue intermédiaire
entre deux pays m'appartenant
deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots ennuagés
quand ne grande pas le tonnerre
pendant l'hiver et que
les kits scolaires disparaissent et entrent
dans le confort de vie avec tant de larges.

Essentiellement poète Omer Massem est
universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville
en République du Congo. Il est l'auteur de "Le
Conteau sans manche" (2011), de "Ne plus voir,
Pendant l'hiver pour Jean-Blaize Bilombo-Samba"
(2013), de "Les Fragments saupoudrés" (2014),
"Matière de lenteur", initialement publié en
édition bilingue (italien-français) en 2019, est son
quatrième recueil de poésie.

15 €

Laurent Tongo

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC**
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit
tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS


L'Harmattan

Roland BEMBELLY

**Code des
Hydrocarbures
du Congo**

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAYI

**Le Commandant
Marien Ngouabi**
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique



Préface du Dr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

**Paradoxe de
l'agriculture congolaise**

Préface de Jean-Louis BOUYA
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche
et des Travaux Ruraux



Noëilly Galoy

**Les Grandes Femmes
sont faites de petites
filles**



Edilivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

**NOUVELLES
TERRES**



pub

Rigobert Sabin BANZANI

**Le droit de l'urbanisme
au Congo**

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées



Placide Moudouou

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)**





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

SOLUTION :
Le mot-mystère est : **DYNASTIE**

B	C	U	S	B	B
N	A	P	L	E	S
C	R	I	M	I	N
C	L	O	P	I	N
E	P	R	A	G	U
A	R	M	E	G	A
A	R	R	E	T	E
C	A	L	E	I	G
U	L	T	R	A	V
A	G	E	E	L	E
M	O	N	T	E	E
D	E	L	T	A	P
N	E	U	F	E	L
U	T	R	I	A	S
E	P	E	A	U	T

V	O	D	K	A	L	E	G	O
R	U	E	S	V	E	X	E	R
O	F	F	I	C	E	C	L	E
U	I	O	R	G	E	E		
M	A	S	S	E	O	S	E	S
V	O	U	R	S	G			
P	O	S	E	R	S	M	O	G
L	I	E	U	P	E	U		
O	R	D	R	E	S	S	K	I
U	U	M	I	T	E	E		
C	U	I	T	E	R	E	P	U
S	T	E	R	N	E	I	N	
R	E	D	I	E	S	E		

• SOLUTION DE LA GRILLE N°686 •

2	1	7	4	8	3	5	9	6
3	9	8	2	5	6	7	4	1
6	5	4	1	7	9	8	2	3
8	3	2	6	9	1	4	7	5
5	4	1	3	2	7	6	8	9
7	6	9	5	4	8	3	1	2
1	7	3	9	6	4	2	5	8
4	2	6	8	1	5	9	3	7
9	8	5	7	3	2	1	6	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°695 •

6	2	5	7	3	1	8	9	4
9	1	7	8	5	4	6	3	2
8	3	4	6	9	2	7	5	1
3	5	1	4	2	7	9	6	8
7	8	2	5	6	9	1	4	3
4	6	9	3	1	8	5	2	7
5	7	6	2	8	3	4	1	9
1	4	3	9	7	6	2	8	5
2	9	8	1	4	5	3	7	6

MOTS CASÉS 10X13 • N°143

- 2 LETTRES**
ON - OR - SA - TE - UT
- 3 LETTRES**
ALU - CET - EGO - EST - NAN - OLE
- PRE - SOT - SUR - USA
- 4 LETTRES**
GELE - IBIS - LOTS - OSER - SEIN -
SISE - STAR - TORT - TOUT
- 5 LETTRES**
AEDES - AORTE - ARASE - ENNUI -
EUROS - GORET - GOUDA - HETRE -
LIEGE - NARRE - NEIGE - NICHE -
NIECE - NUIRE - PUCES - RENTE -
RIVET - SAVON - SONDE - VEINE
- 6 LETTRES**
EGERIE - ELEVÉE - RESTER -
SOIGNE

CONTE- PLER ENTÉTANT	PAYS D'AMÉRIQUE FLUIDE VÉGÉTAL	FAIT L'AFFAIRE PEU SATISFAIT	DIPLÔME CONTESTÉ	POURRIE	COUPÉE AU MONTAGE GRAND TIMONIER
				HABITANT ACTIVITÉ VOLCANIQUE	
PARTIE INTIME MARINADE DE POISSONS		COL DES ALPES MAUVAIS ACTEURS		FLEUVES ESPAGNOLS CONJONC- TION	
REMET EN FORME BRÛLE LA PEAU					DÉCHET ORGANIQUE
	FOURRURE	SIDÉRATION MINABLE			
NEZ DU CACHALOT ÉCLAT DE VOIX			AGENT DE LIAISON CONFÈRE		ILE DE FRANCE FLIRTE
		CANTON SUISSE PRÉNOM SLAVE		OPINION PLANTE GRIMPANTE	
MISSION SPATIALE	PETIT VASE COUP DE POUCE				MESURES DE CHAMP MAGNÉTIQUE
			ARCHIVES DE LA TÉLÉ PROFITABLE		ÉRODERA
CANDIDE VIEILLES MOEURS				PASSAGE SUR COURS PALMIER À BÉTEL	
	ANIMAL DE LA FERME	AUTEUR DE VALSES DISCIPLINE			
POSSÉSSIF SOURISE À EXAMEN		RESTÉ SECRET	IMAGINAIRE RICHESSE		
				BRILLAIT À THÈBES	
NE SE PRONONCE PAS				BOUT D'AIGUILLE	

• SUDOKU • GRILLE N°687 • FACILE

	9	5					2	
4				8			6	
1			4		3	5		
	8			3		2		5
6	7		4				1	
		8	5		2			3
4		7						2
6						9	8	

• SUDOKU • GRILLE N°696 • DIFFICILE

	7	3	2	8				5
		2	3	9	6			
1		4						
		1				5	3	7
6	4	5				8		
				2		8		
			5	4	9	2		
3			8		7	9	5	

R	E	N	I	S	S	E	D	E	D	A	T	U	O	B
G	M	A	N	I	V	E	L	L	E	L	E	X	I	P
E	N	U	C	A	L	I	F	E	C	J	L	A	L	M
N	V	I	S	C	E	R	A	L	N	I	E	P	A	U
O	B	L	G	A	N	G	R	E	N	E	B	A	I	S
I	O	P	F	R	O	S	S	I	G	N	O	L	N	C
N	U	H	A	R	P	O	N	A	D	O	G	M	E	L
I	C	A	R	E	S	N	A	V	A	N	T	A	G	E
P	A	R	I	F	A	D	E	P	T	E	F	R	R	E
O	N	E	N	O	L	L	I	T	S	O	P	E	S	G
M	O	Y	E	U	A	I	T	R	N	C	T	S	U	D
E	E	T	A	R	I	P	N	C	O	A	O	R	T	I
F	I	S	S	U	R	E	I	G	R	L	I	R	C	R
R	E	G	I	M	E	E	L	C	O	N	I	B	I	B
E	E	H	R	R	A	I	D	S	T	U	P	R	E	

- ADEPTE
- AVANTAGE
- BINOCLE
- BOUCAN
- BOUTADE
- BRIDGE
- CALIFE
- CARREFOUR
- CIBLE
- CRATÈRE
- DESSINER
- DIARRHÉE
- DOGME
- ENJEU
- FARINE
- FISSURE
- FONCIER
- GANGRENE
- GENIAL
- GOBLET
- HARPON
- LACUNE
- LINGOT
- MANIVELLE
- MOYEU
- MUSCLE
- OPINION
- PALMARES
- PHARE
- PILORI
- PIRATE
- PIXEL
- POSTILLON
- REGIME
- RICTUS
- ROSSIGNOL
- SALAIRE
- SCORIE
- STUPRE
- VISCERAL

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs amenuisent leurs chances de qualification

La deuxième défaite d'affilée concédée par les Diabes noirs et surtout la première à domicile a fragilisé davantage sa position dans la Coupe de la confédération. Mathématiquement, il ne reste au représentant congolais qu'un mince espoir pour se qualifier. Les Diablotins doivent non seulement gagner tous leurs deux derniers matches mais aussi espérer que l'un des clubs qui se placent devant eux ne fasse autant.

Les Diabes noirs ont compromis leurs chances de qualification pour les quarts de finale en s'inclinant, le 8 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat, 0-1, devant Asec Mimosas de Côte d'Ivoire, en match comptant pour la quatrième journée de la phase de groupes de la Coupe africaine de la Confédération.

Quatre points pris en autant de matches, le bilan des Diablotins dans cette compétition qu'ils découvrent pour la première fois de leur histoire contraste avec leurs débuts tonitruants. La suite symbolise toutes leurs difficultés à élever le niveau de jeu. Les faiblesses déployées lors de la double confrontation ont relancé le club ivoirien qui côtoyait la dernière place après la deuxième journée.

L'inquiétude est grande car l'avenir des Diabes noirs dans cette compétition ne tient que sur un fil. Pour espérer se qualifier, ils doivent gagner leurs deux derniers matches en commençant par le déplacement périlleux au Nigeria pour y affronter, le 19 mars, Rivers United. Un match au goût d'une revanche pour les Nigériens battus à Brazzaville 0-3. Le bilan comptable des jaunes et noirs congolais lors des dernières rencontres à l'extérieur ne ras-



Asec Mimosas fait plier les Diabes noirs à domicile/Adiac

sure pas : un nul sur un terrain neutre et une défaite à Yamoussoukro. Une nouvelle forme de pression que les joueurs auront sur leurs épaules.

« C'est le football. Dès qu'on ne peut plus espérer, cela veut dire que nous sortons de la compétition. Je ne pense pas. On va continuer à se battre car rien n'est impossible. Il faut bien serrer les rangs et chercher à l'emporter au Nigeria. C'est possible. C'est dans ce sens qu'il faut

travailler », a indiqué le coach diablotin, Barthélémy Ngatsono, à la conférence de presse d'après match. La tâche ne s'annonce pas aisée.

L'Asec Mimosas bien parti pour arracher sa qualification

Avec sept points, les Ivoiriens ont réussi à mettre K.O le représentant congolais considéré comme un concurrent direct pour la course à la qualification. L'Asec Mimosas a son destin en

main puisqu'une victoire lors des deux derniers matches lui permettra d'avoir dix points et de se mettre à l'abri de l'élimination. Ce club a du batailler pour se mettre en pole position. A Brazzaville, il a réuni les ingrédients qui manquaient aux Diabes noirs. En dehors de l'efficacité dont ces ils ont fait montre grâce au but inscrit à la 59e minute par Aubin Kouamé Kramo, les Ivoiriens ont été très courageux et très solidaires. Ils se sont procurés les

actions les plus franches de la rencontre comme en témoigne l'arrêt de Dhody Bissila Foutou sur la frappe de William Sankara Karamoko, à la 19e minute, puis celle de Fulgence Aka qui passait non loin du cadre à la 86e minute.

En face, les Diabes noirs n'ont proposé que peu d'arguments : une seule occasion pendant toute la rencontre et une seule frappe cadrée pas assez appuyée de Samy Farnese Mampembé. L'équipe est passée à côté de son match en ne faisant que dégager les ballons sans pourtant que les milieux du terrain ne proposent quelque chose d'intéressant. Les choix des joueurs sont remis en cause, notamment la titularisation de Prince Soussou qui ne s'est pas suffisamment remis de la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans disputée avec les Diabes rouges, en Egypte. Les largesses défensives d'Hernest Malonga sont aussi pointées du doigt. « Cela nous pousse à réfléchir encore pour aller en combattant au Nigeria », a estimé le coach des Diabes noirs.

Le 19 mars, c'est le match de la dernière chance des Congolais qui n'ont plus leur destin entre les mains.

James Golden Eloué

ESCRIME

Le tournoi du club Aigle royal a vécu

Six mois après sa sortie officielle, le club d'escrime de Pointe-Noire, Aigle royal, a organisé le week-end dernier son premier tournoi. L'événement à connotation internationale a regroupé les escrimeurs de Brazzaville, de Nkayi, de Pointe-Noire et ceux de la République démocratique du Congo (RDC), notamment du Club farcing de rinshis.

Le tournoi a été organisé par Imene Bzeouich, présidente du club d'escrime Aigle royal, dans le but de jauger le niveau des jeunes formés au sein de son club. Il a regroupé une quarantaine d'escrimeurs des deux Congo. Très satisfaite de son déroulement, elle a déclaré : « Je suis très contente car, pour une première fois, nous avons regroupé plus de quarante escrimeurs venus de Brazzaville, de Nkayi, de Pointe-Noire et de la RDC », avant de remercier les techniciens qui ont fait le plus grand travail. « L'escrime est en train de faire son chemin à Pointe-Noire, nous sommes très contents et sollicitons l'aide de tous ceux qui aiment ce sport de nous soutenir à organiser plus de tournois pour attirer les jeunes à le pratiquer », a-t-elle dit.



Imene Bzeouich, promotrice de l'escrime à Pointe-Noire/Adiac

De leur côté, les participants ont vivement remercié l'organisatrice pour cette initiative louable. « À Nkayi, dans le département de la Bouenza, les jeunes aiment l'escrime mais nous sommes confrontés au manque de soutien

sortie comme athlètes. « C'est la première sortie de notre club et nous sommes fiers de nous affronter avec les Congolais. L'escrime est un sport qui est encore jeune en RDC. Il n'est pas accessible à tous. Déjà, sa tenue de la tête au pied coûte cher mais nous nous donnons le meilleur de nous-mêmes pour former la jeunesse. Nous facilitons ceux qui n'ont pas les moyens pour s'acheter la tenue », a souligné ce Français.

De même, Julia Masuama, championne du Congo, a remercié l'organisateur pour ces confrontations, regrettant le manque de combattantes à Pointe-Noire. « Je suis très contente pour ce que fait la présidente d'Aigle royal. C'est une opportunité pour nous de nous mesurer après plusieurs

mois sans compétition au niveau local, malheureusement nous nous affrontons entre athlètes de Brazzaville par absence d'adversaire à Pointe-Noire », a dit cette combattante qui a lancé un appel à la jeunesse ponténegrine d'emboîter le pas.

Résultats du tournoi par catégorie

Fleuret dame U9-U11 : 1er Araldy Camila, 2e Rombhot Lyne, 3e Attye Maria
Épée homme U11-U13 : 1er Loly Miguel, 2e Obambi Ossebi Samuel, 3e Massamba Kaiser
Épée senior dame : 1er Sita Armanda Dominique, 2e Masuama Dianzenza Julia, 3e Mbala Okoumba Claudia
Épée senior hommes seniors : 1er Kounkoun Samba Bonachy; 2e Goma Loukombo Rodes; 3e Malamas Basil de la RDC

Charlem Léa Itoua